Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260518-D0602026-DE

Délibération n° 060-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 11 mai 2026

Présents : Didier GOUBIL – Nicole TANGUY – Philippe GUELLAFF – Viviane MOISAN – Rémi ROLLAND – Odile CORVEST – Laurence LE MANACH - — Goulven HUITOREL - Jimmy TOUATI – Marie JUSSEAUME – Angélique HAMARD – Patrick TALLEC - Pierre-Baptiste GELARD - Etienne PROTHON – Erwann DIRAISON – Mathieu DINASQUET - Vincent LE BOURG

Absents excusés : Antoine GRANNEC — Nathalie LE MOAL – Floriane BERTHAULT - Gwenn LE DAIN – Eloïse GLOU – Déborah BELEC

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 17 Nb de votants : 17

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE DE POULLAOUEN

Le bureau des associations d'aménagement foncier agricole doit être composé de 14 membres propriétaires agricoles dont 7 sont désignés par le conseil municipal, et 7 par la chambre d'agriculture.

Il est proposé au conseil municipal de désigner les membres suivants :

Antoine GRANNEC	1 Trévodu
Philippe GUELLAFF	1 Le Lanniou
Laurence LE MANACH	4 Clipériou
Goulven HUITOREL	6 Resthervé
Vincent LE BOURG	6 Clipériou
François PLOET	8 Pen Ar Elf Dû
Sylvain GUYADER	17 Ploustern

La Chambre d'agriculture a désigné les membres suivants :

Aurélie CRAS	1 Lallunec
Eric CUDONNEC	12 Bodars
Périnne LE GALL	6 Le Gollot
Mickaël LE GUELLAFF	2 Lavallot
Bruno LE JEUNE	1 Saint Corentin
Jean-Claude LINCOT	2 Saint-Quijeau
Laouig PICHON	2 Kervoannec

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260518-D0602026-DE

Délibération n° 060-2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

. Retient les propriétaires suivants pour former le bureau de l'association foncière :
- Antoine GRANNEC
- Philippe GUELLAFF
- Laurence LE MANACH
- Goulven HUITOREL
- Vincent LE BOURG
- François PLOET
- Sylvain GUYADER

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

